

OCTOBRE
2023

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

POUR LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

n°34

L'EMPLOI ESTIMÉ DANS LE SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE » AU 2^e TRIMESTRE 2023

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

Définition du secteur « Commerce et de la Réparation Automobile »



45.11Z

Commerce automobile



45.19Z

Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires



45.20A

Réparation automobile



45.20B

Réparation de véhicules industriels et d'utilitaires



45.32Z

Commerce de détail d'équipements automobiles

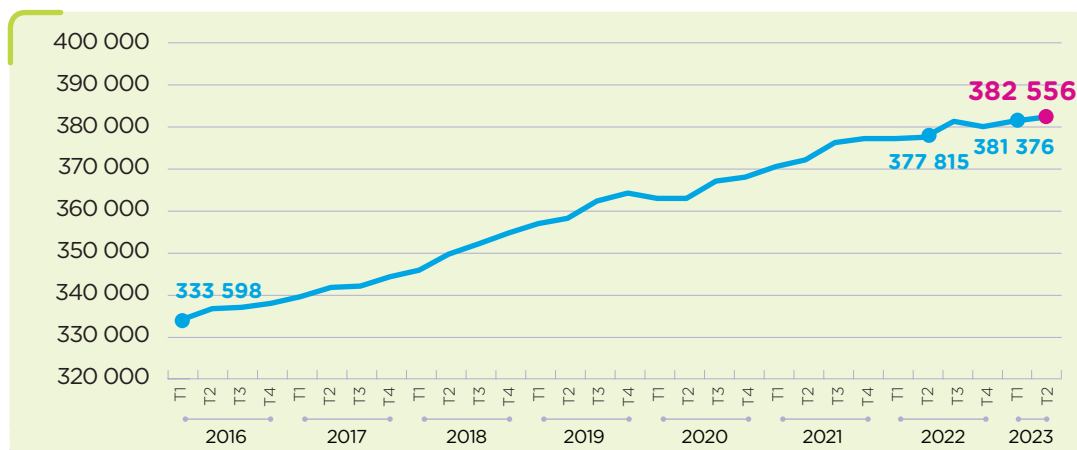
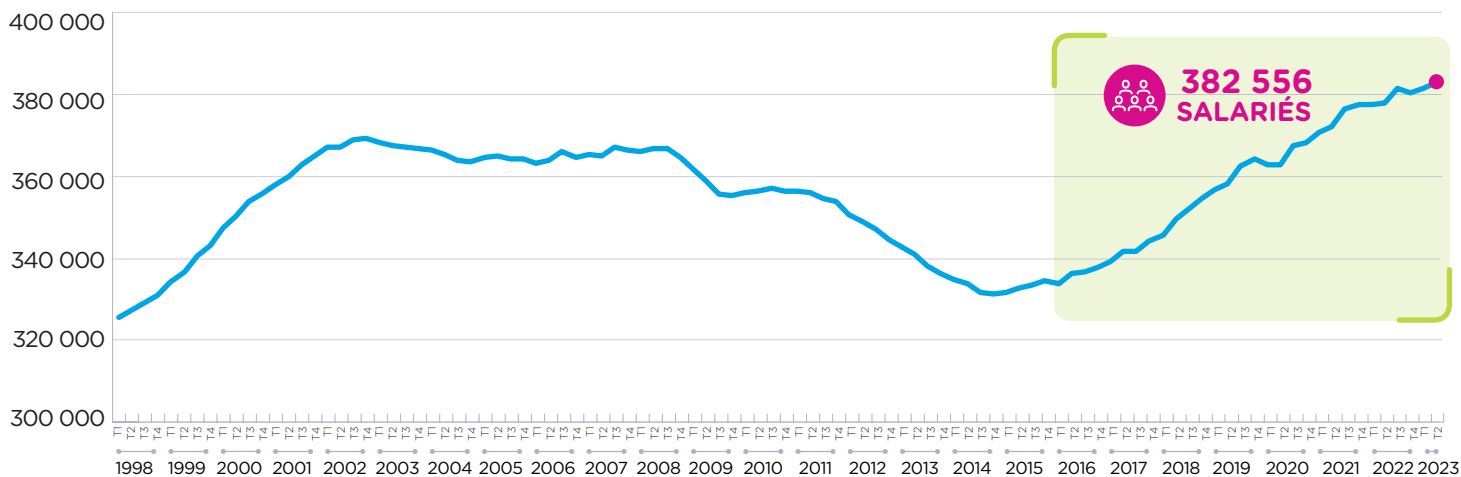


45.40Z

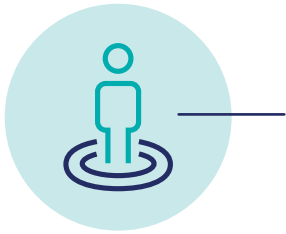
Commerce et réparation de motos

Ces chiffres sont estimés à partir des données CVS URSSAF du secteur 45.

Depuis le début de l'année 2023, les apprentis sont désormais intégrés aux séries portant sur l'emploi salarié.



Source : URSSAF - Données estimées (hors 4531Z, hors DOM, actualisées à fin 06/2023)



Au 30/06/2023, 382 556 salariés travaillaient dans le secteur « Commerce et réparation d'automobiles, de motocycles et de poids lourds » (données estimées, apprentis inclus).

Sur le deuxième trimestre 2023, l'emploi dans le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile » a progressé de + 0,3 %, soit 1 180 salariés de plus. Cette évolution est supérieure à celle observée toutes branches confondues qui est de + 0,1 %. Elle succède à une hausse similaire de l'emploi observée lors du premier trimestre 2023 (+ 1 130 salariés).

Ainsi, sur un an glissant, la tendance s'oriente donc vers une légère hausse (+ 1,3 %, + 4 750 salariés), impulsée en partie par l'apprentissage, qui a progressé à la rentrée 2022.

Toutefois, depuis le début de l'année 2023, l'emploi salarié poursuit sa progression, indépendamment de l'alternance. Depuis janvier, ce sont ainsi plus de 2 300 salariés supplémentaires qui ont rejoint la branche des services de l'automobile (+ 0,6 %). A titre de comparaison, sur les six premiers mois de l'année 2022, seuls 625 salariés de plus avaient rejoint la branche, soit près de quatre fois moins que sur ce premier semestre 2023.



JANVIER 2024

Information sur le 3^{ème} trimestre 2023 pour le secteur « Commerce et Réparation Automobile ».



ORGANISATIONS PATRONALES

- Mobilians
- U2M : Union des Métiers de la Mobilité
- FNA : Fédération Nationale Automobile



ORGANISATIONS SALARIALES

- Fédération de la Métallurgie CFE - CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres)
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)
- FGMM - CFDT (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie - Confédération Française Démocratique du Travail)
- FO Métaux (Fédération Confédérée Force Ouvrière de la Métallurgie)
- FTM CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie - Confédération Générale des Travailleurs)